

Encore un pas de plus vers le secret de vote

Le Conseil national a accepté à l'unanimité la motion "Secret de vote - un droit pour tous" et l'a transmise au Conseil des Etats.

Lausanne, le 7 juin 2022. À ce jour, les quelque 260'000 personnes aveugles et malvoyantes ayant le droit de vote ne peuvent exercer leurs droits politiques en Suisse qu'avec le soutien d'une personne voyante. L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA a développé un modèle de vote tactile qui permet aux personnes en situation de handicap visuel de sentir au toucher où il faut inscrire un oui ou un non pour tel ou tel objet. La transmission de la motion pour l'introduction des modèles de vote tactiles au Conseil des Etats par le Conseil national permet aux personnes en situation de handicap visuel d'envisager la préservation du secret de leur vote.

Les modèles de vote tactiles que l'UCBA a développés offrent une solution simple et pragmatique pour améliorer les droits politiques des personnes en situation de handicap visuel. Ils permettent de remplir le bulletin de vote de manière autonome lors des votations nationales, sans avoir besoin d'aide externe. Ce qui va tout à fait de soi pour la majorité de la population pourrait enfin devenir une normalité pour les personnes malvoyantes et aveugles.

La solution des modèles de vote tactiles ayant déjà reçu un large soutien politique au préalable, l'intervention a été traitée au Conseil national et acceptée à l'unanimité. Le conseiller national Andri Silberschmidt, qui a soutenu la demande et déposé l'intervention, se montre très satisfait : "Avec la transmission de la motion au Conseil des États, nous avons franchi une étape importante pour rendre rapidement notre démocratie directe plus inclusive pour les personnes en situation de handicap visuel. Bien sûr, toutes les questions ne sont pas résolues (par exemple les élections, les votations cantonales, ...), mais grâce à la motion, nous espérons que la Chancellerie fédérale recevra bientôt le mandat de se pencher sur la problématique et de mettre en œuvre des solutions".

La Commission des institutions politiques du Conseil des Etats va maintenant se pencher sur cette intervention et sur les demandes qui y sont liées. Celle-ci se prononcera à ce sujet lors d'une prochaine séance. La conseillère aux États Lisa Mazzone, membre de cette commission, est convaincue que la motion aboutira : "Les droits politiques des personnes en situation de handicap visuel doivent être améliorés. Cette motion propose une solution simple et pragmatique, qui constitue un premier pas vers l'autonomie de vote des personnes concernées. Je m'engage activement pour que cette motion soit adoptée par le Conseil des États".

Dès que la commission du Conseil des États aura traité la motion "Secret du vote - Un droit pour tous", celle-ci sera débattue dans l'ensemble du Conseil des États. Cela pourrait déjà être le cas lors de la session d'automne.

La solution proposée améliore ponctuellement les droits politiques des personnes en situation de handicap visuel lors des votations nationales. Il s'agit d'un pas important et un signal important de la part des politiques. Néanmoins, pour les personnes en situation de handicap visuel, le plus grand espoir de pouvoir exercer leurs droits politiques de manière totale, autodéterminée et autonome réside toujours dans une solution de vote électronique accessible.

Contact médias :

Carol Lagrange, tél. 021 345 00 61, lagrange@ucba.ch

Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) : aux côtés des personnes aveugles ou sourdaveugles

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Elle est l'organisation faîtière du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Elle propose conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et forme des bénévoles pour les accompagner. Elle développe et diffuse des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles afin de faciliter leur quotidien.

L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation et la formation continue du personnel spécialisé actif en Suisse. Son travail aux côtés des personnes concernées permet d'améliorer leur qualité de vie. Grâce à des prestations de soutien individualisées, ces personnes sont en mesure d'organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible. L'UCBA est certifiée ZEWO.